

## Taxe d'habitation

---

Par PALMER

Bonjour, ça concerne un appartement que j'ai acheté après mon divorce, suite à une tacite entente, c'est mon ex-épouse qui occupe cet appartement à titre gratuit, est que la taxe d'habitation peut être mise à son nom car je paye déjà la taxe foncière et ça me fera ça de moins à payer, merci,

---

Par Marck\_ESP

Bienvenue,

La taxe d'habitation a été supprimée pour les résidences principales. Votre ex-épouse y habite en permanence en résidence principale.

Envoyez les justificatifs pour être remboursé.

---

Par Rambotte

Bonjour.

Qui avez-vous renseigné comme occupant dans la rubrique "Biens immobiliers". Tout est fondé sur la déclaration d'occupation.

Si vous avez mal déclaré, c'est regardé comme une résidence secondaire. A voir alors comment se faire rembourser les conséquences de votre propre erreur.

---

Par yapasdequois

Bonjour,

L'ex-épouse y réside en principal ? elle a déclaré cette adresse avec sa déclaration de revenus ? Rectifiez la discordance entre vos déclarations. A traiter auprès des services fiscaux.

---

Par PALMER

bonjour, OK merci, je vais voir avec le fisc pour tirer ça au clair  
cordialement

---

Par Rambotte

Déjà, vérifiez comment est déclaré ce bien dans votre espace personnel.